



Travaux suite a resiliation de bail

Par **simo22**, le **12/05/2009** à **16:47**

Bonjour,

j'ai résilié mon bail dans les délais, mon porpietaire a estimé qu'il devait realiser des travaux , nous avons conclu dun montant de 900 euros avec devis que je lui ai réglé, 2 mois plus tard il me reclame la somme de 1000 euros supplementaires!

a t il le droit de me reclamer ce montant ?

Par **Marion2**, le **12/05/2009** à **18:06**

Bonjour,

Qu'était-il mentionné sur l'état des lieux d'entrée et l'état des lieux de sortie ??

Pendant combien de temps avez-vous occupé ce logement ?

Cordialement